

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2020

PRÉSENTS : MOTARD G., LESIEUR A., AMACIN M., BARBEDROITE E., FAURE M., ALTEA M., DE SAINT OURS P., ECLANCHER D., FERRAND JL., MATHIAS P., MAURAIN A.

Convocation en date du 25 juin 2020
Secrétaire de séance : Mélanie AMACIN

La réunion débute avec la signature du compte-rendu de la réunion d'installation.

Puis Monsieur MOTARD présente le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020.
Il procède aux deux votes :

- le compte administratif 2019

Total des dépenses de fonctionnement : 244152,74 euros

Total des recettes de fonctionnement : 237854,25 euros

Total des dépenses d'investissement : 31174,07 euros

Total des recettes d'investissement : 112718,16 euros

10 votants, 10 voix pour.

- le budget primitif 2020

Total des dépenses de fonctionnement : 262 270,49 euros

Total des recettes de fonctionnement : 262 270,49 euros

Total des dépenses d'investissement : 241 848,09 euros

Total des recettes d'investissement : 241 848,09 euros

11 votants, 11 voix pour.

Les changements concernant le budget 2020 :

- Suppression de la taxe d'habitation pour cette année. L'état s'engage à verser la compensation. Monsieur MOTARD propose de ne pas augmenter le taux d'imposition : pas d'opposition des membres du conseil municipal.
- L'indemnité des élus : l'état propose une augmentation des indemnités de 50 % mais la compensation ne couvre pas la totalité de cette hausse. Madame LESIEUR et Monsieur MOTARD prennent la décision de ne pas bénéficier de cette augmentation.

- Modification des subventions pour certaines associations. Par ailleurs, ces dernières doivent formuler une demande chaque année pour pouvoir en bénéficier.
- Demande de la restauratrice de ne pas payer trois mois de loyer, période correspondant au confinement qui a entraîné une cessation totale de son activité.
Vote du conseil municipal : 11 votants, 10 votes pour et une abstention.

Réunions diverses :

- Réunions au SDE (Syndicat Départemental d'Energies) : deux réunions annuelles qui ont souvent lieu à Villamblard.
Deux délégués : FERRAND Jean-Luc, MOTARD Gilles
Deux suppléants : DE SAINT OURS Philippe, LESIEUR Agnielle.
- Réunion avec la Commission Communale des Impôts Directs : une fois par an, à la mairie de Grun-Bordas. Présence de plusieurs habitants de la commune dont trois conseillers municipaux (ALTEA Marc, LESIEUR Agnielle et MAURAIN Aymeric).

Quelques remarques et informations diverses :

- Problème de chaussée, notamment concernant des buses au bourg de Bordas qui ont besoin d'être curées. Le conseil municipal s'entend sur la nécessité à inspecter les chemins communaux afin d'évaluer les urgences.
- Le contrat du cantonnier est reconduit jusqu'en décembre 2020.
- La fête traditionnelle de la plantation du Mai, reportée à cause du contexte d'urgence sanitaire, est prévue pour le samedi 19 septembre.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue pour le mercredi 26 août.

La séance est levée à 23h25.